Section Du Doubs

Comité Technique Local du 7 novembre 2013

Déclaration liminaire de la délégation F.O.-DGFiP

Monsieur le Président,

Vous réunissez ce comité technique local pour informer les représentants élus des personnels sur des projets d'adaptation du réseau de la DRFIP du Doubs au titre de l'année 2014.

Ceux-ci concernent au 1er janvier le transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt exercée par la trésorerie de Sochaux vers la trésorerie de Montbéliard et Deux Vallées, la fermeture de la trésorerie en gestion conjointe de Pierrefontaine les Varans et le transfert de l'activité recouvrement de l'impôt de la trésorerie du Russey au SIP de Morteau.

En ce qui concerne la fermeture de la trésorerie en gestion conjointe de Pierrefontaine les Varans, vous essayez de nous convaincre dans la fiche de présentation que cette fermeture permettra la constitution d'une équipe plus étoffée (!!!…), de favoriser la spécialisation des agents pour un conseil aux collectivités locales plus efficace (!!!…) et de consolider ainsi la présence de la DGFIP au cœur d'une zone d'activité "dynamique" en milieu rural…

Nous pourrions presque vous féliciter pour cette fermeture tellement tout paraît idyllique !!!.

En tant qu'élus du personnel, nous pouvons comprendre, avec lucidité et pragmatisme, que les agents des Finances publiques exerçant dans ces services, soient demandeurs de la fermeture, tellement les contraintes sont fortes (sécurité, charge de travail, pas de régime indemnitaire spécifique, isolement …).
Cependant nous tenons pour seules responsables les différentes directions locales qui se sont succédées et qui ont laissé la situation se fragiliser jusqu'à un point de non-retour, afin de profiter de cette aubaine pour fermer définitivement ces unités.

Comment un agent des Finances publiques, qui aura vécu au quotidien les effets des suppressions d'emplois, continuelles depuis plus de 15 années, et qui doit désormais subir les réductions des crédits de fonctionnement et d'investissement, pourrait un instant espérer que l'exercice des missions qui lui incombent s'améliore ?

Mais nous pensons que le maintien d'un réseau de postes comptables et de services de la DGFIP est une condition indispensable à un véritable exercice de la citoyenneté et de la démocratie.
Seul le maintien de l'intégralité des sites existant et de leurs missions permettra d'assurer un service public de proximité et de qualité aux citoyens.

Lors des prochaines années, nous allons donc subir **localement** les affres de la démarche stratégique, initiées par la Direction Générale qui exige de la part des directeurs locaux de :

- défaire le maillage territorial par des suppressions, des regroupements et des restructurations de postes et de services (fermeture de trésorerie, fusion de SIP, fusion de SIE),

- poursuivre les suppressions d'emplois au sein des services (1988 emplois au titre du PLF 2014),

- faire du tout numérique l'instrument de la virtualisation de toute une administration,

- renforcer l'exercice des missions à coup de coupes drastiques dans les crédits de fonctionnement (- 5 % prévus en 2014)

- décourager les réinternalisations de services publics au motif d'économies budgétaires (circulaire DGFIP du 3 juin 2013)

Pour le syndicat FO-DGFIP, ce noir destin n'est pas inéluctable et nous revendiquons un changement complet de la politique actuelle de destruction insidieuse de la DGFIP au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales.
Cela passe donc par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'abondement de crédits budgétaires en préalable à une ouverture de négociations sur la mesure des moyens nécessaires au rétablissement d'un service public de qualité pour tous les usagers publics et privés.

C'est pour cela que nous serons présents, en tant que représentants élus de tous les personnels, lors du prochain Comité Technique Local prévu le 26 novembre 2013 qui statuera sur cette restructuration afin d'émettre un avis négatif.

La délégation **F.O.-DGFiP**

Pascal Louis Tisserand Patrick Ravache François Chateau

Laurence Duraffourg (expert)